

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

110, Des Loisirs, St-Pierre-les-Becquets, Qc G0X 2Z0

Téléphone : 819-263-2622

Télécopieur : 819-263-0798

[municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca](mailto:municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca)

[www.st-pierre-les-becquets.qc.ca](http://www.st-pierre-les-becquets.qc.ca)

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS  
DISTRICT DE LA M.R.C. DE BÉCANCOUR  
CANADA

### REGLEMENT NO 2016-192

#### MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 2011-159

**ATTENDU** que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour est entré en vigueur le 18 décembre 2007;

**ATTENDU** que la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets est entrée en vigueur le 28 juin 2012;

**ATTENDU** que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation d'un projet particulier et l'expansion future d'une entreprise, projets qui seraient profitables pour la municipalité;

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite apporter des modifications au règlement de zonage afin de modifier certains éléments des grilles de spécifications;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné par monsieur Guy Lupien lors de la séance du 5 janvier 2016;

**ATTENDU** que le premier projet de règlement a été adopté par la résolution no 17-01-2016 le 5 janvier 2016;

**ATTENDU** qu'un avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été publié le 20 janvier 2016;

**ATTENDU** que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 janvier 2016;

**ATTENDU** qu'il a été convenu, lors de l'assemblée publique de consultation, d'énoncer à l'aide de dispositions distinctes les modifications apportées aux grilles de spécifications;

**ATTENDU** que le second projet de règlement a été adopté par la résolution no 39-02-2016 le 2 février 2016;

**ATTENDU** qu'aucune signature n'a été apposée à la demande de participation à un référendum concernant la disposition relative au coefficient d'emprise au sol dans la zone A-01;

**ATTENDU** que conformément à l'article 135 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil adopte un règlement contenant les dispositions du second projet qui n'ont fait l'objet d'aucune demande valide;

ATTENDU qu'une copie du règlement no 2016-192 a été remise aux membres du conseil le 23 février 2016 conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q. c. C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST :**

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL J. DUSSAULT  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-LORRAIN LAFOND**

**65-03-2016 ET RÉSOLU :**

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets adopte le règlement no 2016-192 modifiant le règlement de zonage no 2011-1-159.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

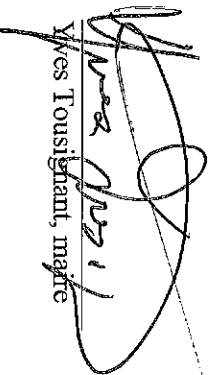
**Article 1**

Les grilles de spécifications de l'annexe 2 sont modifiées afin d'augmenter à trente-cinq (35) pourcent le coefficient d'emprise au sol à l'intérieur de la zone A-01.

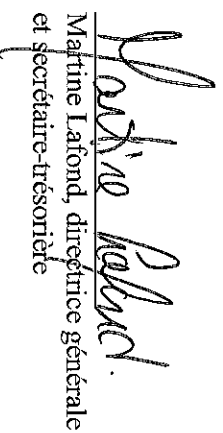
**Article 2**

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS, DU TERRITOIRE DE LA MRC DE BÉCANCOUR, CE PREMIER JOUR DE MARS 2016.**



Yves Toustignant, maire



Martine Lafond, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Dates importantes à retenir	
Avis de motion	5 janvier 2016
Consultation publique	27 janvier 2016
Adoption du premier projet de règlement	5 janvier 2016
Adoption du second projet de règlement	3 février 2016
Adoption du règlement 2016-192	1 <sup>er</sup> mars 2016
Avis public d'adoption du règlement 2016-192	11 mars 2016